

Communiqué de presse – ALCS – 28 juillet 2020

Journée mondiale contre l'hépatite

Au Maroc, 5000 personnes succombent chaque année des suites du virus de l'hépatite C. Les ministres de la Santé se succèdent mais rien ne change. Jusqu'à quand ?

La journée mondiale contre l'hépatite, commémorée ce mardi 28 juillet 2020, nous rappelle de tristes constats :

- 400 000 Marocains vivent avec le virus de l'hépatite C ;
- 5 000 Marocains meurent chaque année des suites du virus de l'hépatite C ;
- L'industrie pharmaceutique marocaine produit et commercialise le traitement « Antiviraux à Action Directe » (AAD) ;
- Seule une minorité de Marocains a la possibilité de s'offrir le traitement.

Selon l'étude menée dans le cadre du projet de plaidoyer pour l'accès universel au traitement de l'hépatite C, réalisée par l'ALCS et Coalition PLUS, l'accès au traitement au Maroc permettra de :

- Sauver plus de 71.000 vies ;
- Prévenir 140.000 nouvelles infections d'ici 2050 ;
- Prévenir la survenue de cancer chez 37.375 Marocains ;
- Prévenir la cirrhose décompensée chez 29.814 Marocains.

Cela permettra également d'épargner 20% des coûts totaux relatifs à la prise en charge médicale et soulager le budget de l'Etat et des citoyens en évitant un coût relatif à la prise en charge de l'infection et de ses complications estimées entre 44 à 52% du produit national brut.

C'est pourquoi, l'ALCS recommande :

- Le lancement urgent du plan stratégique national qui sommeille dans les tiroirs du ministère de la Santé depuis 2016 ;
- Le lancement urgent de l'appel d'offre d'achat des AAD qui connaît de fréquentes annulations au sein du ministère de la Santé ;
- La baisse du coût du diagnostic et des médicaments génériques ;
- La prise en charge du diagnostic et du traitement par le RAMED et sa généralisation aux populations vulnérables.

En plus des recommandations précédemment citées, il apparaît important de permettre aux médecins généralistes de suivre les personnes nouvellement infectées par le virus de l'hépatite C (et ne présentant aucun signe de complication ou de comorbidité). Grâce à l'implication des

médecins généralistes, le processus de prise en charge des personnes affectées par le VHC¹ serait accéléré.

Similitudes VIH / Sida et Hépatites Virales

Comme le ministère de la Santé s'appuie sur les associations communautaires pour lutter contre le VIH/Sida, il devrait en faire de même pour la riposte contre l'hépatite C.

Pour rappel, l'ALCS à elle seule contribue, concernant le VIH, à hauteur de 80 % des objectifs nationaux en matière de couverture des populations clés en termes de prestations de services (prévention, dépistage, soutien psychologique, ...). Plus encore, l'ALCS parvient à dépister chaque année, près de 50% des personnes vivant avec le VIH alors qu'elle n'effectue que 10% de la totalité des tests VIH réalisés dans notre pays.

En raison du lien et des similitudes des pathologies des hépatites virales avec celles du VIH, l'ALCS a intégré depuis 2014 le processus d'inclusion des hépatites dans ses programmes.

Fort de son expérience dans le domaine du dépistage communautaire du VIH, l'ALCS participe déjà au développement de la connaissance du statut sérologique du VHC en particulier pour les populations clés. Grâce aux dons de ses partenaires et du soutien de bailleurs internationaux, l'ALCS procède au dépistage VHC des populations les plus vulnérables, notamment les personnes usagères de drogue dans la région du nord du pays. C'est en effet dans cette région que la prévalence est la plus importante et c'est là que ses efforts sont concentrés.

Par ailleurs, l'ALCS mobilise déjà ses volontaires qui sont formés sur la sensibilisation, le dépistage, le diagnostic de l'hépatite virale C ... Les personnes dépistées ne peuvent majoritairement pas se soigner puisque le traitement n'est toujours pas disponible dans les structures publiques. Dès lors qu'il le sera, le dépistage sera accéléré et les milliers de personnes infectées pourront être définitivement soignées.

L'ALCS s'est également rapprochée des parlementaires et a plaidé en faveur d'un financement spécial du plan stratégique national de lutte contre les hépatites virales dans les lois de Finance 2019 et 2020. Cette action de plaidoyer a permis d'augmenter le budget de la prise en charge de l'hépatite C dans le régime d'assistance médicale pour les personnes socio économiquement vulnérables.

¹ Recommandations de l'ALCS et du Forum National des Médecins - 8 juin 2018, Casablanca.
<http://www.alcs.ma/1288-argumentaire-pourquoi-les-medecins-generalistes-doivent-ils-precrire-les-antiviraux-a-action-directe-aad-dans-lhepatite-virale-c>

En conclusion

Nous demandons urgemment au ministère de la Santé :

- D'accorder la priorité qu'il mérite au problème de l'hépatite virale C ;
- De mettre en œuvre le plan stratégique national de lutte contre les hépatites virales ;
- De Lancer l'appel d'achat des AAD et veiller à sa conclusion ;
- De lancer des campagnes de dépistage du VHC ;
- D'impliquer les médecins généralistes dans le suivi et le traitement des personnes affectées par le VHC (sans aucune comorbidité).

A propos de l'ALCS

Créée en 1988 par Pr Hakima Himmich, l'ALCS première association du genre dans la région Afrique du Nord/ Moyen Orient poursuit comme objectifs la prévention de l'infection à VIH et des hépatites virales, en priorité à destination des populations les plus vulnérables, l'accès aux traitements et la défense des droits des personnes vivant avec le VIH. L'ALCS a joué un rôle essentiel dans l'accès aux thérapies antirétrovirales, ce qui contribua à leur introduction au Maroc dès 1998 puis leur généralisation. L'ALCS poursuit son combat et continue de plaider pour l'accès aux génériques et la réduction des coûts des nouvelles molécules et des outils de diagnostic et de suivi.

A propos de Coalition PLUS

Fondée en 2008 par ALCS (Maroc), AIDES (France), ARCAD Santé Plus (Mali) et COCQ-Sida (Québec), Coalition PLUS est un réseau international d'associations communautaires de lutte contre le sida et les hépatites dans 52 pays, auprès d'une centaine d'organisations de la société civile, en matière de dépistage communautaire, de renforcement de l'offre en santé sexuelle, de réduction des risques, de recherche communautaire, de plaidoyer et de renforcement de capacités (gestion financière, collecte de fonds,...).